



LES ÉCHOS CFDT

Comité social

Lors du Conseil d'Administration, les élus CFDT ont voté la revalorisation des prestations suivantes :

- L'attribution de bons d'achats de fin d'année à hauteur de 60 € pour les jeunes de 16 à 18 ans.
- La création d'une offre de location pour l'hiver prochain vers une dizaine de destinations.
- L'augmentation des participations pour les vacances enfants, soit pour les forfaits journaliers des centres aérés et des colonies, soit pour les participations des camps proposés par le Comité Social (détail ci-après) :
 - 1 / pour les forfaits journaliers des centres aérés et des colonies :
 - Sans hébergement 12 € par jour (+ 20%),
 - Avec hébergement ou demi-pension = 20 €/j (+10%)
 - 2 / pour une participation aux camps enfants organisés par le COS :
 - Tranches 1 et 2 : 60% de participation avec un plafond à 500 € (+ 160 €)
 - Tranches 3 et 4 : 45% avec un plafond à 250 € (+ 70 €)
 - Tranches 5 et 6 : 35% avec un plafond à 180 € (nouveau).

Vos élus CFDT se sont mobilisés pour augmenter vos prestations

Le conseil d'administration du COS a voté ces augmentations qui s'appliqueront pour les augmentations le 1 juillet 2016 et pour les extensions vers de nouvelles tranches au 1 janvier 2017

La CFDT revendique :

- ✓ une contribution plus importante pour les Chéques Emploi Service,
- ✓ une meilleure participation pour les chèques cinéma,
- ✓ une revalorisation des abonnements sportifs et culturels.
- ✓ une amélioration de la communication vers l'ensemble des agents.